

à Mont-de-Marsan, le lundi 17 octobre 2022

DSEC

SIDPC

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

## VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ

### Destinataires :

- Tous les maires du département des Landes
  - Les services compétents : CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR, OFB .
- Préfecture et sous-préfecture, COZ Sud-ouest

La préfecture des Landes vous informe que le département est placé en état de **VIGILANCE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ – ORAGES** pour l'ensemble des communes du département des Landes.

À compter du lundi 17 octobre 2022 à 15 heures

### Situation météorologique :

Dans le courant de l'après-midi une zone orageuse se met en place, en fin de journée, l'instabilité augmente et se généralise. Des chutes de grêles sont possibles un peu partout. Sur ces orages, les cumuls restent notables et s'établissent en quelques heures, on pourrait atteindre 15 millimètres de pluie, localement 20 millimètres, sur la forêt des Landes. En fin de matinée, vent d'Est-Sud-Est modéré sur l'Albret et le Gabardan ; en milieu d'après-midi, vent s'orientant Ouest-Sud-Ouest, même force sur la côte. Sur la côte, rafales atteignant 75 km/h, en cours d'après-midi.

**Les consignes de comportement aux particuliers sont disponibles sur le site de météo France et dans le communiqué de presse de la Préfecture .**

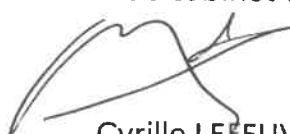
**Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo, en particulier :**

– Vous voudrez bien informer immédiatement les exploitants des campings et aires naturelles situés sur votre commune de cette situation.

– Vous voudrez bien informer les organisateurs de manifestations sur votre commune, avec une attention particulière sur les chapiteaux, tentes et structures.

La préfète et par délégation,  
Le directeur de cabinet de la préfète ds Landes

8/0



Cyrille LEFEUVRE